

l'événement syndical

JAA
CH-1005 Lausanne
P.P. / Journal

Hebdomadaire du syndicat Unia ■ Place de la Riponne 4 ■ 1005 Lausanne ■ tél. 021 321 14 60 ■ fax 021 321 14 64 ■ redaction@evenement.ch ■ www.evenement.ch

PROFIL

Barbara Cardinale,
artiste engagée

2



PROJET FISCAL 17

Pas au goût des syndicats

3

EMS GENEVOIS

Personnel insuffisant

5

SATELLITES DENNER

Salaires au rabais

9

Chantiers à l'arrêt à Genève

Les actions dans le gros œuvre se poursuivent à Genève.

La semaine passée, cinq chantiers et huit entreprises ont été stoppés. Les maçons exigent des négociations alors que le travail temporaire explose et que des ouvriers âgés continuent d'être licenciés. Au niveau Suisse, Unia dénonce l'attaque patronale contre la retraite anticipée.

page 9

point de mire

Entre fake news et crise des médias

Les jeunes se désintéressent de la politique

Moins d'un jeune sur deux se captive pour la politique suisse. Un désamour en progression depuis 2014 où ils étaient encore 56% à manifester leur intérêt pour la question. Une régression mise en lumière dans l'étude, troisième du genre, commandée par la Fédération suisse du Parlement des jeunes et publiée le 9 avril dernier. Réalisé par l'institut gfs.bern, le sondage a été effectué en octobre et novembre passés auprès de 1277 élèves âgés en moyenne de 18 ans. Si les sujets helvétiques n'ont guère passionné la population cible, les événements internationaux ont en revanche bénéficié de davantage d'audience. Du moins ponctuellement. Avec un pic lors de la campagne présidentielle américaine et l'ahurissante ascension de Donald Trump. Un trublion antisystème d'autant plus intrigant que personne, en début de course, n'aurait misé un kopeck sur son élection. Quoique, libellé dans cette monnaie. Mais des figures comme un Erdogan et un Macron ont aussi, selon l'analyse, retenu l'attention des jeunes Suisses. Les profils forts et atypiques de ces trois personnalités, la virulence des polémiques,

les charges émotionnelles comme le facteur de proximité avec le candidat français et l'avancée lepéniste expliquent l'intérêt suscité. «Parenthèses» qui n'auront toutefois suffi à maintenir le soufflet auprès de la nouvelle génération d'adultes qui cite néanmoins encore parmi les thématiques ayant compté pour elle celles relatives aux réfugiés et étrangers. Rien d'étonnant, ces questions même hors actualité étant constamment poussées sur le devant de la scène par un certain parti ne manquant pas, à défaut d'arguments, de moyens...

Sil l'école était par le passé mentionnée comme le principal lieu d'information, l'enquête révèle qu'elle connaît un net recul. Autant dire que l'institution doit revoir sa copie et améliorer clairement l'offre en la matière. Un impératif sur lequel elle ne saurait faire l'impasse, la formation à la citoyenneté et le suivi de débats sociaux jouant un rôle clef dans le devenir des jeunes et leur participation aux votations. Comme dans l'éducation aux médias et le décryptage indispensable des campagnes d'affichage des partis, ces dernières demeurant une source d'information des sondés, toutefois loin derrière celle parentale...

Autre conclusion importante de l'étude: non seulement les jeunes tendent moins à élargir leurs connaissances sur les questions politiques mais ils se montrent toujours plus sceptiques face aux médias traditionnels. Selon l'enquête, seuls 17% des sondés leur accordent encore crédit. Les journalistes arrivent ainsi en fin de liste des sources jugées fiables. Derrière les patrons et les politiciens. A l'exception des membres du Conseil fédéral qui tirent leur épingle du jeu. Le pouvoir, à son plus haut niveau, conserve une certaine aura... Cette crise de confiance dans la presse n'est pas étrangère aux «fake news» et post-vérités, aux réalités alternatives à la Trump, qui ont instillé le doute et entraîné une perte de repères particulièrement importante dans cette tranche d'âge. A l'ère numérique, la pluralité des réseaux sociaux avec lesquels ont grandi les jeunes font aussi office de canaux d'informations. Reste à savoir si leur sens critique opérera là, ces relais colportant leur lot de rumeurs et de mensonges, sans oublier les risques avérés de détournement à des fins politiques... Quadrature du cercle.

Quoiqu'il en soit, la relative dépolitisation des jeunes plonge certainement

également ses racines dans une Suisse qui ne va pas trop mal. Un pays aussi paradoxalement victime de la vivacité de sa démocratie directe, avec des appels réguliers à voter. Souvent sur des sujets difficiles. Techniques. Juges peut-être ennuyeux. Qui méritent de prendre du temps pour les comprendre et en maîtriser les enjeux, à l'encontre du phénomène exacerbé de l'immédiateté caractéristique de notre temps. Et alors que cette génération ne se sent pas nécessairement toujours concernée par les objets soumis aux urnes. Plus simplement, il y a aussi nombre de jeunes qui préfèrent consommer du fun plutôt que de se prendre la tête. Qui privilient une forme d'insouciance ou d'indifférence alors que d'autres affichent peut-être ainsi leur scepticisme face au système et à un monde sans boussole. Bien loin, à la veille de célébrer le cinquantième anniversaire de Mai 68, de l'esprit contestataire qui poussa nombre d'étudiants dans la rue, remettant en cause l'autorité de l'Etat et une société de consommation dans laquelle ils ne se reconnaissaient pas...

Sonya Mermoud ■

Presse: les mécanismes du désastre actuel

La presse romande se trouve aujourd'hui en situation critique. Licenciements et fermetures de journaux sont de plus en plus souvent justifiés par un manque de rentabilité. Pourtant la presse n'a pas toujours été le jouet de la finance. L'historien Alain Clavien montre les mécanismes qui ont précipité le désastre actuel.

page 10

Les femmes en tête

Artiste et enseignante, **Barbara Cardinale** privilégie, dans ses créations, les séries. La prochaine s'intitule «Guerrière(s)». Désarmant...

Torses dénudés surmontés de tête de vache, de pieuvre, de buse... Les «Guerrières» réalisées par Barbara Cardinale intriguent et questionnent. Par leur étrangeté, leur posture, la palette d'émotions qu'elles suscitent. Mains jointes, sur les hanches, au garde-à-vous ou encore poing levé... Tendres, ironiques, déterminées, soumises... Ces personnages à l'allure zoomorphique jouent de leur symbolique, évoquent notre part d'animalité et d'humanité, et expriment en filigrane des combats chers à l'artiste. Une Lausannoise de 38 ans, engagée dans les questions de genre qui, à travers ses œuvres, interroge le statut des femmes dans la société. Les rapports dominants-dominés. L'usage d'un vocabulaire animalier qui se décline souvent au féminin et de manière péjorative pour illustrer des comportements, insulter... entre dinde, oie, cochonne, chienne... Ces combattantes, «pacifiques mais efficaces», seront prochainement présentées à Carouge. Elles ont été réalisées via la technique du transfert d'image sur du bois, du papier ou du cuivre et rehaussées au graphite, aux crayons de couleurs ou à l'encre. Et s'inscrivent à propos dans l'actualité. Avec la problématique récurrente des inégalités salariales ou encore les scandales de harcèlements à répétition.

Nudité politique

«Il faut rééduquer les filles. œuvrer pour qu'elles ne se sentent pas inférieures. Lutter contre toute forme de soumission. Trop souvent les femmes ont tendance à s'effacer...» Et Barbara Cardinale de préciser les raisons de ses choix artistiques. Le recours à un bestiaire humain caractérisant l'ensemble de ses travaux pour favoriser une identification plus large à l'œuvre grâce à leur aspect anonyme et tout en préservant une part de mystère. Un corps de femme détourné, toujours le même, celui de l'artiste, dans une version pudique et timide qui n'évoque pas la nudité de l'intimité mais une «nudité politique», dans une volonté de s'affirmer en tant que femme, identité. Et une préférence pour le figuratif qui facilite la forme narrative. «Une manière plus directe pour raconter des histoires. Etre plus proche



Barbara Cardinale interroge à travers ses œuvres le statut de la femme dans la société.

des personnes.» Des récits où elle fait parfois aussi appel à des interventions extérieures. Barbara Cardinale joue ainsi aussi sur le registre de l'interactivité en exposant ses dessins dans la rue, alors livrés aux dégradations de la météo ou aux actions de passants, avant de les récupérer et de les recontextualiser.

Dons urbains

«L'idée? Sortir du cadre formel des galeries, relativement élitiste, et toucher un large public. Interroger l'art urbain. Les images seront vues ou non, arrachées, lacérées, abîmées par le temps, les graffeurs...» explique la Vaudoise, un petit air rebelle et canaille, qui a affiché ses travaux dans les villes de Lausanne, Sierre et Genève. Et accompagné la démarche par la rédaction d'une autofiction relatant cette expérience. L'écriture ayant toujours été pour cette créatrice un autre support majeur à son expression. Auteure de plusieurs livres de textes et d'images, Barbara Cardinale a notamment publié *Partir d'elles* aux Editions Art et fiction. Un recueil de nouvelles consacrées à des histoires entre femmes réalisées dans le cadre de son travail de mémoire pour la Haute école d'art et de design de Genève où elle s'est formée. Avec, à la clef, un diplôme couronné d'une mention. Et des dessins qui, déjà

alors, se focalisaient sur la question féminine et de l'altérité à travers une collection d'autoportraits détournés. La période des études réveille d'heureux souvenirs dans la mémoire de la trentenaire, d'autant plus appréciée qu'elle a succédé à des années moins épanouissantes. «J'avais auparavant effectué une maturité commerciale. Mon père avait le secret espoir que je reprenne son entreprise de peinture en bâtiment. Mais je savais que cette voie ne me correspondait pas», relate celle qui a encore complété son cursus par un master à l'Ecole cantonale d'art du Valais et suivi la Haute école pédagogique pour devenir enseignante. Aujourd'hui, Barbara Cardinale partage son temps entre les cours d'art visuel qu'elle donne au gymnase de Burier (VD) et son engagement artistique.

En cheminement...

Persévérente et fonceuse, Barbara Cardinale n'en est pas moins zen, s'adonnant quotidiennement au yoga et à la méditation. Heureuse du parcours accompli à ce jour, cette battante d'une grande douceur associe le bonheur à la paix avec soi et les autres. Sans échapper pour autant au doute qu'elle doit constamment dépasser. «J'ai besoin de me mettre en confiance pour créer, affirme l'artiste, sen-

sible au regard que les autres portent sur son travail. Cette confrontation m'est nécessaire. Pour m'affirmer. Me remettre en question... Autrement, on reste dans le domaine des loisirs.» Si la Lausannoise se ressource auprès de ses élèves, «qui lui donnent de l'énergie», dans les voyages et les lectures, elle relève aussi d'ordre aujourd'hui davantage de place à la spiritualité dans sa vie. Sans se référer à un courant religieux pour autant. «Je crois à mon dieu intérieur...» Une dimension qui, précise-t-elle, n'a pas encore trouvé de résonance dans ses travaux. «C'est en cheminement.» Quant au mot de la fin, Barbara Cardinale, en couple, réfléchit un instant avant de lancer, un large sourire aux lèvres, un *girl power* (*ndl*: le pouvoir des filles)... Normal. C'est la femme de la situation. Une artiste accomplie qui, à travers ses représentations métaphoriques, explore les contours de la nature féminine et les effets de miroir...

Sonya Mermoud ■

Informations:
www.barbaracardinale.ch
 Barbara Cardinale participe à
 Aperti (ouverture au public des
 ateliers d'artistes) les 5 et 6 mai à
 Lausanne.

Rencontre du 3^e type à Yverdon

Thierry Porchet,
 photographe



couriers

Une bonne lecture...

Je me base sur mes conversations entre amis et sur ce que l'on entend au Café du Commerce. Ma conviction est faite. Les pages économiques ne sont pas beaucoup lues par les travailleurs que je fréquente. Ils ont tort.

L'UBS ou le CS doivent payer des milliards d'amende au fisc américain. L'ancien patron des banques Raiffeisen est mis en prison. Oui, cela alimente les conversations à l'heure de la pause. Que ces gros

bonnets aient à rendre des comptes, c'est un rien, mais qui fait plaisir... Encore que. Mis à part le cas de Pierin Vincenz en prison, ancien patron d'une coopérative, c'est toujours les banques qui paient les amendes, mais ce n'est jamais les directeurs, les responsables des délits. Eux restent à leur place et ne sont pas inquiétés. S'ils le sont, ils répondent qu'ils n'étaient pas au courant... Est-ce admissible?

Pourquoi mes amis ont-ils tort de ne pas mieux s'informer des aléas de l'économie? Depuis le crash des subprimes, il y a dix ans, on répète à tout va que la Bourse et le capital ne rapportent plus rien, qu'il faut absolument baisser les taux de conversion et, par là, baisser nos retraites. Que voulez-vous, mon pauvre monsieur, les belles années sont passées.

Or, un chiffre publié le 5 avril m'inspire ce papier. Les rendements moyens des capitaux de la caisse de pension Publica du personnel fédéral a été de 6,75% en 2017. Comparez donc ce chiffre avec les 0,125% de vos comptes d'épargne. On peut lire dans ces mêmes pages économiques que la Bourse a produit des résultats remarquables en 2017, que les milliards de l'AVS ont eu un rendement encore plus important que ceux de la caisse Publica.

Les artistes comiques qui se moquent de l'actualité politique aiment à affirmer souvent: «On nous cache des choses.» Ils ont partiellement raison. La presse donne pourtant passablement d'informations que l'on néglige parce que: «Qu'est-ce qu'on a à s'inquiéter des fluctuations du Nasdaq ou du Dow Jones? Ce n'est pas cela qui va améliorer ma paie.» Eh bien non. Cela peut avoir une grande influence sur la capacité financière des travailleurs. Encore faudrait-il, qu'enfournés, ils se mobilisent pour changer le cours des choses. Ils ont particulièrement tort de se désintéresser du fait que l'essentiel de la richesse produite par l'humanité laborieuse n'atterrisse dans la poche que de 1% des huit milliards d'êtres humains.

Voilà près de dix ans que le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz a expliqué et chiffré ce phénomène. Voilà plus de vingt ans que cette concentration s'amplifie et que rien ni personne ne cherche à corriger cette ignominie.

Lisez plus attentivement les pages économiques de votre journal préféré.

Pierre Aguet ■

La ligne de cœur Paris - Lausanne

La SNCF et les CFF avaient appelé ainsi cette liaison internationale effectuée, en première mondiale, par des TGV. Précurseur de la grande vitesse en Europe, la France avait accordé sa préférence aux Vaudois et aux Genevois. Les Suisses alémaniques devaient changer de train à Frasne, dans les frimas du Jura français. C'était avant les directives de l'UE sur la dérégulation du marché des transports et la fin du monopole public des entreprises dites «historiques». Aujourd'hui, Lyria, la filiale qui exploite les TGV franco-suisse, doit affronter une concurrence agressive de la part des compagnies aériennes et routières. Grèves à répétition et suppression de trains sont devenues habituelles sur cette ligne, pourtant appréciée par ses usagers. Pour faire bonne figure à Bruxelles, Emmanuel Macron veut «moderniser» la SNCF en s'attaquant au statut des cheminots français. Margaret Thatcher avait fait de même avec les charbonnages britanniques, alors que la classe ouvrière, on le sait, n'est pas responsable de la gestion des biens de production, aux mains des entreprises publiques ou privées. L'Europe doit-elle se réformer sur le dos des travailleurs? Certainement pas! Les multinationales et les trusts ont organisé une concurrence fiscale impitoyable entre les Etats européens. Cela assèche les finances publiques.

En Suisse, le Conseil fédéral se veut rassurant au sujet de la libéralisation du rail. Mais, la protection sociale des salariés, négociée paritaire entre le patronat et les syndicats, est mal perçue par Bruxelles, qui la considère comme une entrave à la libre concurrence «libre et non faussée». Les CFF, transformés en société anonyme, sous la tutelle d'un ancien conseiller fédéral socialiste, sont sous pression. Le renouvellement de la CCT cadre de l'entreprise se trouve dans une impasse. Entre le marteau et l'enclume, les responsables syndicaux se font menaçants si la direction des CFF ne renonce pas à son programme d'austérité. De leur côté, les maçons du gros œuvre sont aussi confrontés aux difficultés de la négociation d'une nouvelle CCT nationale. Les exigences patronales sont exagérées, alors que les entreprises ont reçu plusieurs dizaines de milliards de francs de commandes pour les infrastructures ferroviaires. Le patronat helvétique veut-il encore se payer une «paix sociale» qui a fait la renommée de notre économie, dans le monde entier?

Jean-Claude Cochard,
 ancien président de l'Union syndicale vaudoise ■

communiqué

Report de charges regrettable

Le Conseil fédéral a décidé par ordonnance le 11 avril d'abaisser les primes d'assurance maladie pour les moins de 25 ans - ce qui est une bonne idée - mais en suivant les options des assureurs qui répercuteront désormais cette réduction sur les adultes et les aînés (10 francs par mois estimés). L'Association suisse de défense et de détente des retraités (Avivo) regrette un tel report de charges sans lien avec une solidarité entre bien portants et malades et qui n'est qu'une preuve de plus de l'absurdité du système des primes par tête.

L'Union syndicale suisse rejette le Projet fiscal 17

Les syndicats jugent inutiles, inefficaces et antisociales les baisses d'impôts offertes aux entreprises

Le Conseil fédéral a transmis au Parlement le Projet fiscal 17. L'Union syndicale suisse (USS) rejette en l'état cette nouvelle mouture de la troisième réforme de l'imposition des entreprises et prévoit qu'elle lancera un référendum.

L'Union syndicale suisse (USS) rejette la nouvelle mouture de la révision de la fiscalité des entreprises présentée par le Conseil fédéral. Le Projet fiscal 17 (PF17) ne se distingue guère de la troisième réforme de l'imposition des entreprises, rejetée dans les urnes à 59,1% en février 2017 après un référendum de la gauche et des syndicats, a critiqué la semaine dernière la faîtière syndicale. Si l'USS est favorable à l'abolition des statuts spéciaux accordés aux sociétés étrangères, elle juge inutiles, inefficaces et antisociales les baisses fiscales offertes aux entreprises. Selon ses estimations, l'impôt sur le bénéfice pourrait diminuer de plus de 40%. «PF17 prévoit certes des améliorations en matière d'imposition des dividendes et une légère augmentation des allocations familiales, mais sans rapport avec les nouveaux avantages fiscaux accordés aux entreprises. On ne voit pas pourquoi, pour supprimer les priviléges d'une minorité, il faudrait automatiquement baisser les impôts de la totalité des entreprises», a critiqué le président de l'USS, Paul Rechsteiner, au cours d'une conférence de presse.

Cadeaux injustifiés

«200 000 sociétés en tireraient profit alors que seule l'imposition de 400 entreprises au statut spécial nécessite un ajustement», explique Daniel Lampart. Pour l'économiste en chef de l'USS, ces cadeaux fiscaux ne se justifient pas: «En comparaison interna-

tionale, les impôts suisses sont extrêmement bas, même après les baisses d'impôts survenues aux Etats-Unis. Et dans aucun autre pays, les entreprises ne trouvent une main-d'œuvre de qualité supérieure et une infrastructure à ce point excellente.» Quant au risque que des sociétés prennent la poudre d'escampette après avoir perdu leur privilège fiscal, l'USS l'estime limité aux seuls cantons de Genève et de Bâle-Ville. «Certaines préféreront simplement changer de canton plutôt que de quitter la Suisse. Elles tenteront surtout de déplacer les bénéfices plutôt que les postes de travail. Mais elles prendront leur temps car, grâce aux mesures transitoires découlant du changement de statut, leurs bénéfices demeureront imposés à des taux avantageux pendant plusieurs années.» Les syndicats préconisent de tenir compte de cette éventuelle baisse des recettes dans la réforme de la pré-équation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Au surplus, quelques dispositions transitoires applicables sur le long terme et qui permettraient de conserver une imposition avantageuse suffiraient, selon l'USS, à abolir ces priviléges fiscaux dans de bonnes conditions, entraînant un surcroît de rentrées pour les cantons. Tandis qu'avec le projet porté par le Conseil fédéral, les cantons et les communes vont subir une chute des recettes.

Les ménages paieront

«Ces baisses seront finalement payées par les ménages sous la forme d'une



Thierry Porchet
Le projet fiscal PF17 ne convainc pas plus les syndicats que la réforme précédente de l'imposition des entreprises qu'ils avaient combattue et qui avait été rejetée dans les urnes le 12 février 2017.

hausse de leurs charges ou d'une dégradation des prestations publiques», relève Paul Rechsteiner. Des inconvénients qui ne seront pas compensés par le volet social de la réforme. La hausse de 30 francs des allocations familiales est jugée largement insuffisante par l'USS, qui exige une revalorisation digne de ce nom. Les syndicats veulent aussi que les éventuelles baisses d'im-

position soient répercutées par les entreprises sous forme d'augmentations de salaire ou de participation à la sécurité sociale et à la redistribution des richesses, par exemple en soulageant les ménages de la charge croissante que font peser les primes maladie. PF17 est désormais entre les mains des Chambres fédérales. «Tel quel, ce projet est inacceptable, prévient le pré-

sident de l'USS. S'il ne devait pas changer, nous nous trouverions contraints, une fois terminées les délibérations du Parlement, de proposer à nos instances le lancement d'un référendum.»

Jérôme Béguin

«Une lente descente aux enfers»

A la suite de l'affaire Corela, Nassim* dénonce la toute-puissance des assurances après avoir subi un accident de travail il y a deux ans et alors qu'il attend depuis de longs mois des réponses à ses recours

L'affaire du centre d'expertise Corela, remis à l'ordre par le Tribunal fédéral pour de graves manquements (voir nos dernières éditions), a permis à des victimes potentielles de s'exprimer et de lever le voile sur leur vécu d'assurés à qui des prestations ont été refusées sur la base d'expertises faussées ou peu fiables. Nassim, monteur en chauffage, a lui aussi été «expertisé» par la clinique Corela. Mais les premières décisions le concernant ne reposent pas sur l'expertise de cette clinique, réalisée bien après son accident de travail. Il profite néanmoins de cette affaire pour témoigner de sa lente «descente aux enfers» et dénoncer la toute-puissance des assureurs.

C'est en avril 2016, six ans après son arrivée en Suisse, que Nassim a été accidenté. «Je travaillais sur un chantier près d'Yverdon. J'avais rentré une première cuve dans la chaufferie. Pendant que j'étais sorti en chercher une autre, le chef de chantier a ouvert une trappe, y a pris une pompe, puis est parti sans remettre la plaque. Lorsque je suis revenu avec ma cuve, ma jambe droite est passée dans le trou béant. Des collègues m'ont aidé à me relever. Par chance, je n'avais pas de blessure ouverte. Malgré la douleur, j'ai continué à travailler. Mais plus j'avancais, plus j'avais mal à l'aine. A la fin de la semaine, je n'arrivais plus à prendre un outil. Je suis allé chez le médecin.» Ce dernier lui prescrit des antidouleur et lui dit de revenir une semaine plus

tard si elles persistent. Ce qu'il fait. Le médecin le met à l'arrêt. Nassim effectue une IRM qui montre une déchirure d'un muscle près de la hanche, d'un disque et diverses lésions. Il se soigne aux antalgiques et aux anti-inflammatoires. Cinq mois plus tard, il n'a toujours pas vu de spécialiste.

Suva: décision abrupte

Jusque-là, la Suva prend en charge les soins médicaux. Un chirurgien du dos de l'hôpital de Fribourg, canton où vit Nassim, conclura à une chute bénigne. Il lui propose toutefois d'effectuer un examen de l'aine, suspectant une hernie inguinale. Mais considère que le chauffagiste pourra reprendre le travail à 50% dès janvier 2017. «Je n'arrivais toujours pas à bouger», souligne Nassim, qui consulte un rhumatologue pour effectuer d'autres examens. Le 25 janvier 2017, ce dernier lui conseille une rééducation intensive à la Clinique de réadaptation à Sion. «J'ai téléphoné à la Suva pour l'informer. Le lendemain de mon appel, je recevais une décision me disant que les troubles subsistants ne sont plus dus à l'accident. Je n'avais même pas eu le temps d'envoyer le rapport du rhumatologue!» Soutenu par sa protection juridique, Nassim a recouru contre cette décision. Il attend toujours une réponse...

Le travailleur se tourne alors vers l'assurance perte de gain maladie (APG) liée à son emploi. Un emploi qu'il perdra en janvier 2017, son patron l'ayant licencié. «On nous prend, on nous vire, alors que je n'avais jamais manqué le travail auparavant.» Allianz l'informe avoir résilié le contrat avec son employeur pour le 31 décembre 2016, ce dernier ayant eu trop de «sinistres». Le

courtier en charge du dossier de l'employeur lui dit de s'inscrire au Groupe mutuel, qui prend le relais de l'APG de l'employeur. En avril 2017, le Groupe mutuel l'envoie chez un expert de Corela. «J'ai hurlé quand il m'a touché à l'aine. Mais il m'a dit que tout allait bien, qu'il savait ce que j'avais: des douleurs fantômes, comme lorsqu'on perd une main ou une jambe. Et que je pouvais reprendre le boulot...»

Depuis, le Groupe mutuel ne lui verse plus d'indemnités. Il quitte son appartement, loge chez des amis, ramène sa fille en France. En septembre 2017, il entame une première grève de la faim pour alerter les assurances de sa situation. Il sera reçu par une juge de paix, alors que des nouvelles arrivent de son assureur. En octobre, le médecin-conseil du Groupe mutuel l'informe que son dossier avait été revu, que son cas était dû à son accident et non à une maladie. «J'ai touché les indemnités et les arriérés, puis plus rien dès décembre...»

Grève de la faim

Les décisions, tant de la Suva que du Groupe mutuel, ont été contestées. Mais les réponses tardent. Sans argent, Nassim ne veut pas aller à quérir l'aide sociale: «C'est une dette sur la tête de nos enfants. J'ai dû le faire plusieurs mois, pour me dépanner, mais je ne veux pas mendier. Pour moi, c'est de me mettre plus bas que terre. Tout ce que je veux, c'est me soigner et pouvoir travailler», relève-t-il, révolté aussi parce qu'il n'a jamais vu le médecin conseil de la Suva ni celui du Groupe mutuel, malgré des courriers de ses médecins traitants demandant qu'il soit convoqué.

Le 12 mars dernier, Nassim a débuté

une nouvelle grève de la faim, dans le village français où vivent ses parents. Prêt à aller jusqu'au bout, il l'a néanmoins cessée après une semaine, préservant ses forces pour sa fille de 8 ans. «Je voulais à nouveau alerter les assurances, pour qu'elles se manifestent, fassent quelque chose, souligne cet homme de 54 ans. Je demande juste de pouvoir commencer une reconversion. Car, dans mon état, je ne peux pas reprendre mon métier de monteur, je ne peux toujours pas me pencher en avant. Un nerf a été touché et les douleurs sont toujours là. Mon métier, c'est ma passion, et il existe des activités proches.»

«Les assurances ont trop de pouvoir. Elles font traîner les choses. J'attends depuis une année, mais il y a des gens qui attendent depuis huit ans», souligne Nassim qui a aussi pris contact avec la Cour européenne des droits de l'homme et qui s'apprete à ouvrir un blog et une page Facebook pour parler de sa situation. «Je souhaite dénoncer la maltraitance que je subis, et prévenir les salariés des abus, des dangers, pour qu'ils se protègent!»

Sylviane Herranz

*Prénom d'emprunt

Rappelons qu'Unia appelle tous ses membres qui se sentiront concernés par une mauvaise décision basée sur une expertise de Corela à s'adresser au plus vite, et avant fin avril, à une permanence syndicale pour se renseigner sur les éventuelles démarches à entreprendre.



En avril 2016, Nassim a chuté dans cette trappe. Depuis, ses douleurs à l'aine n'ont jamais disparu, il est toujours en traitement.

annonces

4 L'Événement syndical



Unia Région Transjurane
www.transjurane.unia.ch

Assemblée régionale des délégué-e-s de Transjurane

Jeudi 17 mai 2018 à 19h au
Restaurant de la Gare à Moutier

INVITATION

Ordre du jour:

1. Bienvenue et communications de la région
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués 2017
3. Rapport d'activité 2017
4. Comptes 2017 et budget 2018
5. Elections statutaires
6. *Élection complémentaire au Comité régional (nouveaux membres)*
Propositions et/ou résolutions de l'Assemblée des délégués
7. **Thème de la soirée:**
Unia Transjurane: quel syndicat régional pour demain?
Défis, risques et opportunités
avec Pierluigi Fedele
8. Divers

En nous réjouissant de vous retrouver lors de cette rencontre militante, nous vous adressons nos salutations solidaires.

Dominique Gassmann - Pierluigi Fedele

M O V E N D O

Movendo, L'institut de formation des syndicats

Des places sont disponibles pour les cours suivants:

Cours pour tous

Mes relations professionnelles, comment les rendre plus aisées?

Ve 25.05 Lausanne, Hôtel Aulac

Parler en public: l'exposé

Lu 4 – Ma 5.06 Chexbres, Hôtel Préalpina

Propagande politique – Apprendre à déjouer la manipulation

Me 6.06 Chexbres, Hôtel Alpes et Lac

Protéger ses données informatiques sur Internet

Me 6.06 La communication interculturelle

Je 7 – Ve 8.06 Morges, Hôtel La Longeraie

Comprendre le fonctionnement de l'AVS

Lu 11 – Ma 12.06 Ste-Croix, Hôtel de France

Faire appliquer sa CCT sur son lieu de travail

Gestion des conflits

Me 20.06 Lausanne, Secrétariat Unia

Je 21 – Ve 22.06 Morges, Hôtel La Longeraie

Initiation à la comptabilité double

Je 21 – Ve 22.06 Chexbres, Hôtel Préalpina

Cours pour représentations du personnel dans les institutions de prévoyance

Nous vous informons que la nouvelle session des cours pour représentations du personnel dans les institutions de prévoyance – cycle ARPIP 2018/2019 – débute le 20 septembre et attendons vos inscriptions!

Je 20.09 Lausanne, Hôtel Aulac

Journée d'étude Movendo et USS

Numérisation ? Formation continue!

Je 28.06 Fribourg, NH Hôtel

Pour les membres des syndicats, les frais sont en général pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions: www.movendo.ch, info@movendo.ch
téléphone 021 310 48 70, fax 021 310 48 79

l'événement syndical

FÊTE SES 20 ANS

INVITATION

L'Événement syndical fêtera ses 20 ans à la fin du mois. Pour célébrer cet anniversaire, nous avons le plaisir de convier nos lecteurs à une soirée qui aura lieu

**vendredi 27 avril dès 18h15
à la Maison de Quartier de Chailly à Lausanne
avenue de la Vallonnette 12**

Au programme:

- **18h15** Accueil.
- **18h30 Débat public sur l'avenir de la presse syndicale**
avec les rédacteurs responsables de journaux syndicaux romands: Vivian Bologna (*contact.sev*), Guy Zurkinden (*Services Publics*), Marie Chevalley (*Tribune de substitution* de *Syndicom GE-VD* et *Télécom*), Sylviane Herranz (*L'Événement syndical*). Le débat sera animé par Laura Drompt, corédactrice en chef du *Courrier*.
- **19h45** Présentation de la nouvelle maquette de *L'Événement* et de son nouveau site internet.
- **20h** Soirée conviviale. Apéritif et chansons engagées avec **P'tit Jean**, chanteur, compositeur, interprète.

Manifestation ouverte à toutes et à tous!

Pour des questions d'organisation, merci d'annoncer votre présence par mail auprès de forum@evenement.ch, ou au 021 321 14 60.

La Rédaction



L'Événement syndical
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

Editeur L'Événement syndical
Syndicat Unia

Président: Aldo Ferrari

Rédactrice en chef
Sylviane Herranz

Rédactrice en chef adjointe
Sonya Mermoud

Administratrice Nicky Breitenstein

Journalistes
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

Collaborateurs réguliers

Evelyne Brun, Christophe Gallaz, Freddy Landry, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri

Photographes
Neil Labrador, Thierry Porchet

Abonnements 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.–
Abonnement de soutien Fr. 100.–
forum@evenement.ch

Publicité pub@evenement.ch

Mise en pages
Atoll "îlots graphiques" Catherine Gavin

Conception graphique Promenade

Impression
Centre d'impression Tamedia SA
Tirage contrôlé 61 534 exemplaires

Vous vous intéressez à l'actualité du monde du travail?

Vous êtes sensibles aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés?

Vous souhaitez une information à l'échelle romande, nationale et internationale?

abonnez-vous à **l'événement syndical**

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- — — — —
- Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
 - Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
 - Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA/Localité _____

Coupon à retourner à *L'Événement syndical*, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne, forum@evenement.ch, tél. 021 321 14 60

Il manque 14% de personnel soignant dans les EMS genevois

Faute de moyens, l'entier des soins requis par les aînés n'est pas couvert. Les syndicats interpellent les autorités



Unia et le Syndicat des services publics (SSP) se sont procurés un document de l'Etat montrant que la dotation en personnel soignant n'atteint que 86% dans les EMS genevois.

Faute de personnel, l'Etat ne couvre pas l'entier des soins requis par les personnes âgées dans les EMS genevois. Les syndicats dénoncent cette situation depuis plusieurs années. La semaine dernière, au cours d'une conférence de presse, Unia et le Syndicat des services publics (SSP) ont présenté un document appuyant cette affirmation. Dans une communication de la Direction générale de la santé adressée aux directions des établissements datant de l'été passé, que les syndicats se sont procurée, il est en effet indiqué que le taux de couverture de l'outil «Plaisir», le logiciel qui permet de calculer la dotation en effectif soignant dans les EMS, atteint 86% seulement. «Nous en avons aujourd'hui la preuve, il manque 14% de personnel soignant dans les EMS», indique Giulia Willig, secrétaire syndicale d'Unia Genève. «La conséquence est une pression toujours plus grande sur les employés, des cadences infernales, une augmentation du taux d'absentéisme et des usagers qui sont traités à la chaîne.»

«Du temps, on n'en a plus»

«Du temps, on n'en a plus. A titre d'exemple, une toilette c'est 20 minutes, le repas c'est entre 7 et 10 minutes», confirme Sylvie Brun, aide-soignante à l'EMS de Vessy. «Il y a 14 résidents par étage et seulement deux employés pour les préparer le matin et leur donner à manger. Le soir, une seule personne doit les coucher en l'espace de 2 heures, je vous laisse imaginer comment ça se passe», explique, de son côté, Mohammed Kenzi, aide-soignant tout juste retraité de l'EMS Notre-Dame. Infirmier à l'EMS de Vessy, Thierry Daviaud abonde dans ce sens: «Il y a une pression sur la vitesse d'exécution, des amplitudes horaires qui atteignent 10 à 12 heures et parfois des semaines de 50 heures. Le sous-effectif chronique entraîne beaucoup de souffrance au sein du personnel. A Vessy, le taux d'absentéisme est en moyenne de 14% avec dans les soins des pics à 25%. On dénombre des personnes atteintes de troubles musculosquelettiques, de burn-out et de cancer.» Et, comme le souligne Giulia Willig, le manque de moyens à disposition favorise le recours à la sous-traitance et au travail intérimaire. «Le problème touche l'ensemble des employés, le personnel hôtelier est ainsi appelé à être de plus en plus polyvalent.»

«On doit lâcher une main»

Pour Thierry Daviaud, c'est certain, «conditions de travail et qualité de vie des résidents sont liées de manière indissoluble». «Les résidents doivent s'adapter, c'est l'institution qui choisit à quelle heure ils se lèvent, mangent et se couchent, alors que ça devrait être le contraire. On a tendance à donner des médicaments, qui deviennent l'outil pour résoudre la demande de présence des résidents. Ce non-respect des rythmes et cette négligence d'attention constituent une forme de maltraitance», relève l'infirmier. «Souvent, on a des gens qui sont en train de mourir et on doit lâcher une main pour répondre à une sonnette», témoigne Mohammed Kenzi. «On aime notre travail et c'est frustrant de ne pas pouvoir le faire dans de bonnes conditions», soupire Sylvie Brun.

«Des déserts de solitude»

«Il en va de la qualité des soins offerts à la population», estime Giulia Willig. «En 2007, les Genevois avaient pourtant accepté à près de 60% l'initiative

Neil Labrador



«Les EMS sont des déserts de solitude, ils pourraient, au contraire, devenir des lieux de vie, en plaçant au centre des préoccupations le bien-être des résidents», commente Thierry Daviaud, Infirmier à l'EMS de Vessy.

pour une meilleure prise en charge des personnes âgées en EMS, qui réclamaient la totalité du personnel nécessaire. Plus de dix ans après, ce texte n'est toujours pas appliqué. 620 postes étaient nécessaires, selon les chiffres de 2007, l'Etat n'en a ouvert que 125 seulement», détaille la secrétaire syndicale. «On ne peut pas continuer comme ça, nous avons donc interpellé le conseiller d'Etat Mauro Poggia», ajoute Sabine Furrer, secrétaire syndicale du SSP. Surtout que, comme le pointe Thierry Daviaud, avec «Plaisir», «on est encore loin des besoins réels». «L'outil ne tient pas compte des aspects psychologiques. On passe ainsi beaucoup de temps à négocier avec les résidents et à les calmer.»

Alors que va s'ouvrir une nouvelle législature, les syndicats demandent aux politiques de prendre leurs responsabilités. «Avoir plus de personnel, c'est répondre à des besoins fondamentaux, conclut Thierry Daviaud. Les EMS sont des déserts de solitude, ils pourraient, au contraire, devenir des lieux de vie, en plaçant au centre des préoccupations le bien-être des résidents.»

Textes | Jérôme Béguin

Droits syndicaux en EMS: une avancée

Unia et le SSP viennent de signer un protocole d'accord avec la Résidence de Drize régalant les modalités d'intervention syndicales. L'accord prévoit la possibilité pour les représentants syndicaux d'accéder aux locaux de pause du personnel et inscrit également le droit des employés d'être assistés par leur syndicat, que ce soit à titre individuel ou collectif, pour tout problème contractuel, conventionnel ou légal. Les deux syndicats saluent cette avancée et appellent l'ensemble des établissements à intégrer ces pratiques. Si la Convention collective de travail des EMS prévoit l'installation d'un panneau syndical, les syndicats n'y ont dans les faits guère accès. Lors de l'assemblée générale du personnel des EMS genevois, en janvier dernier, les salariés ont voté une résolution où figure la nécessité d'améliorer les droits syndicaux dans ce secteur. En 2014, des plaintes avaient été déposées à l'encontre de deux secrétaires syndicaux qui avaient distribué des tracts au sein d'institutions.



Neil Labrador

Faillie dans la qualité des soins. Les syndicats dénoncent le manque de personnel.

à point levé

Or de question !

Le projet minier d'importance d'un consortium russe-canadien (Nordgold et Columbus Gold), la compagnie Montagne d'Or, fait débat en Guyane, département français d'Amérique du Sud. Une mine de la surface d'une trentaine de stades de football et de 400 mètres de profondeur entre deux réserves à la très grande biodiversité au cœur du poumon de la planète, l'Amazonie. Un projet qui cristallise des visions du monde opposées: l'appât du gain et le pouvoir des multinationales contre l'environnement et le respect des peuples autochtones. En Guyane, l'orpaillage illégal (177 sites dénombrés en août 2017) fait déjà des ravages: pollution au mercure des cours d'eau et, par conséquent, des poissons, base alimentaire des populations amérindiennes... qui tombent malades. Et qui se voient obligées d'acheter des poulets aux hormones importés de l'Hexagone. Sans compter la violence, le trafic de drogue et la prostitution accompagnant l'exploitation aurifère.

Les partisans de Montagne d'Or estiment pourtant que cette mine est éco-responsable. Les procédés d'extraction se feront en circuit fermé, de manière sécurisée, avancent-ils. Reste qu'ils impliqueraient quotidiennement l'utilisation de 10 tonnes de cyanure et produiraient 66 000 tonnes de rejets stériles stockés dans des cuves de rétention, selon les calculs du collectif «Or de Question» qui regroupe plus d'une centaine d'associations nationales et internationales opposées au projet (dont Ingénieurs sans frontières, Greenpeace, Sauvons la forêt...). Sans compter les risques de catastrophes. Un exemple parmi d'autres: au Brésil voisin, en 2015, la rupture de digues des bassins à résidus miniers de Fundão, près de Mariana, a tué 19 personnes et ravagé 800 km des rives du fleuve Rio Doce, le «Fukushima brésilien». Partout, et même en France hexagonale, les mines fermées continuent de polluer la terre et les corps (cancer, leucémie, déficience cognitive...).

La promesse de quelques centaines d'emplois - temporaires de surcroît, car l'exploitation est prévue sur douze ans - pourrait coûter très cher. Un rapport du WWF parle même de mirage économique, tant les subventions publiques sont importantes en regard du nombre de postes. En outre, les besoins énergétiques de la mine équivaleraient à 20% de la consommation actuelle d'électricité de la Guyane. Reste que, sans surprise, le président Emmanuel Macron soutient ce projet, contre l'avis de son ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot. Alors que le débat public, organisé tardivement, vient de commencer en Guyane, les fronts se durcissent déjà. Car la région est peut-être à la croisée de son destin, déchirée entre les sirènes de l'industrie minière et la sagesse amérindienne anti-extractiviste. Un jeune autochtone écrit dans Libération: «Ce qui est sous la terre, ce sont les problèmes qui ont déjà été réglés par les anciens. En fouillant le sol, on va réveiller ce que les anciens avaient déjà réussi à résoudre au prix d'énormes sacrifices (...). En Guyane comme partout ailleurs, l'or rend fou. C'est une maladie. Dès que vous mettez de l'or quelque part, les hommes deviennent violents et avides.» L'or dont les filières opaques transitent à 70% par la Suisse. De quoi nous sentir concernés.

Aline Andrey ■

Egalité salariale. Point final!

Appel de l'Union syndicale suisse (USS) pour le 1^{er} Mai prochain

De puis 37 ans, notre Constitution exige l'égalité entre femmes et hommes, dans le monde professionnel aussi. Depuis 22 ans, la loi sur l'égalité exige un salaire égal pour un travail de valeur équivalente.

Et maintenant? Quelle est la réalité suisse?

Les salaires des femmes ont toujours du retard sur ceux des hommes. Et 40% des différences de salaires ne peuvent pas s'expliquer objectivement: elles découlent de discriminations. En moyenne, les femmes reçoivent chaque mois 600 francs de moins que les hommes.

Depuis la Révolution française, «égalité» rime pourtant avec «liberté». Sans égalité, la liberté ne peut se déployer. «One man, one vote» (ndlr: Un homme, un vote) a représenté un pre-

mier pas, mais pour les hommes uniquement. Les femmes ont dû patienter. Très longtemps dans notre pays. Elles ont attendu encore plus longtemps des progrès en matière d'égalité. Mais la patience a ses limites: sur l'égalité salariale, elle est à bout.

Heureusement que les femmes et les syndicats sont là pour faire avancer les choses. Depuis 30 ans, sans répit et avec opiniâtreté. Ce qui a permis de faire quelque peu reculer les écarts salariaux. Et pourtant, les discriminations sont tenaces. Les mesures volontaires dans les entreprises ne suffisent pas. Raison pour laquelle le Conseil fédéral est enfin prêt à exiger un peu plus de responsabilité et de prise de conscience par la voie légale. Mais que fait la majorité masculine au Conseil des Etats? Elle tire le frein à main et espère gagner à l'usure. C'est un affront. Un affront fait aux femmes et à la démocratie. Quand on viole la Constitution ou la loi, on est amendé ou incarcéré. Par contre, pour l'égalité salariale, la majorité du Conseil des Etats veut une législation différente.

Car ce que les femmes se voient refuser chaque année sur la base du prétexte facile de la bureaucratie revient à frauder les salaires sur leur dos. Nous sommes nombreux et nombreuses à lutter contre cette politique du «laissez-faire – laisser-aller». Nous sommes de plus en plus nombreux et nombreuses à exiger: «Egalité salariale. Point final».

On va descendre dans la rue. Parce que la discrimination n'a pas sa place en Suisse. Cela va au-delà de l'égalité salariale. Si les mêmes politiciens qui mettent les bâtons dans les roues de l'égalité salariale veulent plus de travail de nuit et du week-end,

nous disons alors NON!

S'ils veulent démonter notre prévoyance vieillesse,

nous disons alors NON!

S'ils veulent toujours plus alléger la charge des entreprises aux dépens des travailleurs et des travailleuses et des retraité(e)s ainsi qu'aux dépens d'un service public fort,

nous disons alors NON!

Comme nous l'avons déjà dit à la réforme de l'imposition des entreprises RIE III.

Et quand ils épargnent les riches en ne laissant que des miettes à toutes celles et ceux qui ont besoin de soutien, et là encore, en les soumettant à une surveillance et un harcèlement illimité,

nous disons alors NON!

Parce que nous défendons la justice sociale et un monde du travail équitable.

Et l'égalité salariale en fait partie. Point final!



Au cœur de la manifestation de l'année dernière...



USS ■



Neil Labrador



LE 1^{ER} MAI 2018 EN SUISSE ROMANDE

BERNE

BIENNE

Egalité salariale. Point barre!

Dès 12h Service de bar à la place Centrale.

17h Rassemblement à la place de la Gare.

17h15 Départ du cortège en direction de la place Centrale.

17h45 Discours à la place Centrale. Oratrice et orateurs:

Lisa Mazzone, conseillère nationale, Verts, Genève.

Cédric Wermuth, conseiller national PS, Argovie.

Corrado Pardini, conseiller national PS et membre

du comité directeur Unia, Berne.

Remise du prix Unia «Travail et solidarité».

Prises de parole d'autres organisations.

Concert: Filarmonica La Concordia.

Clôture de la manifestation.

FRIBOURG

FRIBOURG

Prenons notre part, nous y avons droit.

16h à 21h Place Georges-Python. Orateurs: Nico Lutz d'Unia, Christian Levrat du PS, Jordi D'Alessandro du SEV, des salariés. Animation: groupe Balkale.

Cortège au départ de la place Georges-Python.

GENÈVE

GENÈVE

Contre la précarité: égalité salariale et salaire minimum.

13h30 Départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant la place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, pont du Mont-Blanc, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corraterie, place Neuve, parc des Bastions.

Allocutions des Verts et d'Unia.

Fête populaire, restauration avec plus de 30 stands, jusqu'à 20h.

TRANSJURANE

RECONVILIER

1^{er} Mai Interjurassien: L'égalité, maintenant!

17h Rendez-vous à la gare de Reconvillier. Cortège jusqu'à la Boillat puis jusqu'à la Halle des fêtes de Reconvillier.

Interventions notamment de Nathalie Fischer, infirmière, qui témoignera de la détérioration des conditions de travail dans les soins, et de Mélanie Brulhart-Nusbaumer, députée au Parlement jurassien, SSP, auteure d'une motion, acceptée, sur l'égalité salariale.

Dès 18h A la Halle des fêtes: animation musicale avec Vincent Vallat, repas et boissons d'ici et d'ailleurs à prix populaires.

NEUCHÂTEL

FLEURIER

Fête du 1^{er} Mai du Val-de-Travers.

Dès 10h Accueil à la place de la Gare.

11h15 Partie officielle. Orateurs: Sarah Blum, députée POP au Grand Conseil neuchâtelois, enseignante (thème: école, formation professionnelle et conditions d'accès au secondaire 2),

Jacques-André Maire, conseiller national PS, vice-président de Travail.Suisse (thème: Climat social: les attaques se multiplient; réagissons, en particulier lors des élections fédérales de 2019!), Christian Weber, président du comité industrie d'Unia région Neuchâtel (thème: l'égalité salariale comme un exemple de combat nécessaire à mener par le mouvement ouvrier dans le système actuel).

Repas offert (pain, soupe aux pois ou soupes aux flocons – sans porc – végétarien). Cantine avec boissons, café et thé, dessert. Sirop offert.

14h15 Partie festive. Musique slave avec Yaroslav Ayvasov de Noirague. Atelier graphe.

LA CHAUX-DE-FONDS

Sur deux jours, à la salle «Ton sur Ton».

Lundi 30 avril

Dès 17h Soirée festive avec Paris-La Tchaux (chansons, musette).

20h Spectacle de Vincent Kohler.

21h30 Les Fils du Facteur (chansons francophones, acoustique, pop, folk, festive).

23h The Watchmaking Metropolis Orchestra (blues gipsy trash).

Mardi 1^{er} mai

Dès 11h Paris-La Tchaux (chansons, musette).

14h Cortège.

Boissons et restauration les deux jours.

Discours: Michela Bovolenta, secrétaire centrale SSP,

Cédric Dupraz, président du Conseil communal Le Locle,

Théo Huguenin-Elie, président du Conseil communal La Chaux-de-Fonds,

Gregory Jaquet, militant féministe.

NEUCHÂTEL

A la rue du Concert.

11h Dîner et apéritif.

12h Concert de Pop'Orchestra.

13h Discours.

13h30 Défilé au centre-ville.

15h Conférence «Grève générale 1918: entre reconnaissance et irrévérence» d'Aristides Pedraza, syndicale Fédération syndicale Sud.

VAUD

LAUSANNE

99% qui triment, 1% qui frime: assez!

17h30 Place de la Gare.

19h Place de la Riponne: discours, témoignages de luttes, petite restauration et bar, DJ's Rocket Queen + Valérie.

LE SENTIER - VALLÉE DE JOUX

Egalité salariale!

Dès 11h30 Cantine du Sentier – parking de l'Essor (à côté du centre sportif). Invitée: Vanessa Monney, secrétaire syndicale au SSP Vaud et membre de Feminista, qui parlera de l'égalité salariale. Repas offert: grillades et salades.

YVERDON-LES-BAINS

9h à 13h Stand au marché, promenade Auguste Fallet.

Boissons et petite restauration offertes.

16h45 Départ en train depuis la gare CFF pour la manifestation de Lausanne (billet de train remboursé pour les membres Unia).

VALAIS

SION

Egalité salariale. Point final.

Dès 17h30 Place du Scex.

Dès 18h Partie officielle. Discours d'Alain Berset, président de la Confédération. Animation musicale par Mike Le Troubadour.

Rendez-vous suivant:

Pour l'égalité salariale! Contre les discriminations! Manifestation syndicale nationale à Berne, samedi 22 septembre, 14h.

La Suisse au top des inégalités

En Suisse, un PDG est payé 152 fois plus qu'un travailleur touchant un revenu moyen. **Comparaison internationale et commentaire**

**me
mo**
La Suisse occupe le 6^e rang mondial des pays les plus inégaux s'agissant des écarts de salaires entre un grand patron et un citoyen moyen. Elle se situe même au deuxième rang du classement des salaires des PDG établi par l'agence d'informations financières Bloomberg.

Aux Etats-Unis, un grand patron gagne 265 fois plus qu'un Américain moyen. Ce chiffre place ce pays en tête du classement des écarts de revenus dans vingt-deux pays. L'Inde occupe le deuxième rang avec une rémunération annuelle des dirigeants d'entreprises 229 fois supérieure au revenu moyen. Le Royaume-Uni, où un PDG est payé 201 fois plus que la moyenne, complète le podium du classement, publié à fin 2017. On trouve ensuite l'Afrique du Sud (180 fois plus), les Pays-Bas (171 fois) et la Suisse (152 fois). Celle-ci est suivie par le Canada (149 fois), l'Espagne (143 fois), l'Allemagne (136 fois) et la Chine (127 fois), alors que la France occupe le quinzième rang (70 fois plus) et que la Norvège (20 fois) ferme la marche.

PDG: moyenne suisse à 8,5 millions

Si l'on prend uniquement en compte les salaires des PDG, la hiérarchie est modifiée. Les Etats-Unis sont toujours en tête, avec un gain annuel moyen de 14,25 millions. La Suisse (8,5 millions) occupe le deuxième rang, devant les Pays-Bas (8,24 millions), le Royaume-Uni (7,95), le Canada (6,49) et l'Allemagne (6,17). L'enquête de Bloomberg confirme un précédent classement réalisé en 2013. Les Etats-Unis étaient déjà le pays le plus inégalitaire, avec un revenu des grands patrons 354 fois plus élevé. Le Canada (206 fois plus) occupait alors le deuxième rang, devant la

Suisse (148 fois), alors que la France (104 fois) pointait en septième position. Les pays nordiques affichaient un rapport plus égalitaire: Suède (89 fois plus), Norvège (58 fois) et Danemark (48 fois).

La social-démocratie plus égalitaire

On peut tirer trois leçons de la lecture de ces chiffres:

- Les écarts les plus importants sont observés dans des pays – USA, Royaume-Uni, Suisse – qui sont des «temples du capitalisme», où la gauche et les syndicats n'exercent qu'une influence relative.
- L'apparition des pays émergents (Inde, Afrique du Sud, Chine) dans le peloton de tête des pays à forts écarts salariaux montre que la croissance ne suffit pas pour diminuer les inégalités.
- Ces écarts sont les plus faibles dans les pays scandinaves. Preuve que la social-démocratie nordique a joué un rôle moteur dans la construction d'une société plus harmonieuse.

Suisse, France: le public s'envole

Dans le public, les salaires des cadres supérieurs sont problématiques. En 2016, le directeur général de Swisscom a reçu 1,833 million de francs, celui des CFF 1,052 million, la directrice de La Poste 974 178 francs et le patron de PostFinance 809 985 francs. Or, un conseiller fédéral ne gagne «que» 445 000 francs par an. Ce phénomène touche aussi la France. Selon un livre-enquête, *Les intouchables d'Etat. Bienvenue en Macronie* (Robert Laffont), du journaliste de L'Obs Vincent Jauvert, plus de 600 hauts fonctionnaires, diplomates et PDG d'entreprises publiques gagnaient, en 2012, plus de 150 000 euros net par année, soit plus que le président de la République! Parmi les plus gâtés, on trouve l'ambassadeur de France en Afghanistan (348 000 euros),

le patron de la SNCF (450 000 euros, maximum autorisé) et l'ancien président de Sciences Po (537 000 euros)!

Pour un salaire maximal

Lorsque l'on sait que des centaines de milliers de familles n'arrivent pas à boucler les fins de mois, que la hausse des primes d'assurance maladie devient insupportable, de telles envolées ne sont pas acceptables. L'instauration de salaires minimaux dignes de ce nom fait partie des revendications du mouvement syndical. Aujourd'hui, celui-ci doit aussi se battre pour un salaire maximal, même si le Conseil des Etats a rejeté un plafond de 500 000

francs pour les dirigeants d'entreprises publiques. La Jeunesse socialiste suisse avait lancé l'initiative 1-12. Rejetée par le peuple le 24 novembre 2013, elle demandait que le salaire le plus haut ne puisse pas être 12 fois plus élevé que le plus bas. En France, l'ancien inspecteur du travail Gérard

Filoche évoque un salaire maximal égal à vingt fois le SMIC. Mais peu importe les chiffres, ce qui compte, c'est de mettre en place un système salarial fondé sur un minimum d'humanité.

Jean-Claude Rennwald



Les écarts de salaires les plus importants sont observés dans des pays comme les USA, le Royaume-Uni ou encore la Suisse qui sont des «temples du capitalisme» et où la gauche et les syndicats n'exercent qu'une influence relative

Thierry Porchet

Alléger les impôts des 99%!

L'argent ne travaille pas, nous oui! C'est avec ce slogan que la Jeunesse socialiste suisse a lancé, en octobre dernier, son initiative 99%. Une initiative* visant à augmenter les impôts du 1% de la population la plus riche, afin d'abaisser ceux des 99% restant. Les écarts de revenus et de fortune ne cessent de croître en Suisse alors que les pressions à la baisse sur les conditions de travail et les salaires s'intensifient. Côté fortune, le 1% de la population détenait, en 1981, l'équivalent de 200 milliards de francs soit un tiers de la fortune totale du pays. Trente ans plus tard, ce 1% possède non seulement trois fois plus, mais la part sur l'ensemble de la fortune est passée à 40%. Cet accroissement est dû au travail des salariés, dont les investisseurs et actionnaires tirent d'importants rendements. Car l'argent ne travaille pas, assène la JS Suisse, et il n'est pas normal que 10 000 francs de revenu du travail soient taxés au même taux que 10 000 francs de rendement des capitaux. L'initiative 99% veut rétablir un

peu de justice sociale afin que le 1% des plus riches paie son dû à la société et aux services publics grâce auxquels ces privilégiés font fructifier leur argent. Concrètement, l'initiative demande que la part du revenu du capital supérieure à un certain montant fixé par la loi (la JS propose une franchise de 100 000 francs), soit imposée à hauteur de 150%, contre 100% pour le revenu du travail. Un exemple: celui qui, avec ses dividendes ou intérêts, gagne 10 000 francs en plus de la franchise sera imposé sur un montant de 15 000 francs pour cette part, alors que le salarié gagnant 10 000 francs de son travail est lui imposé sur 10 000 francs. L'initiative prévoit aussi que les recettes provenant de cette imposition supplémentaire permettent de diminuer la charge fiscale des petits et moyens revenus et soient allouées à des dépenses sociales.

*L'initiative est encartée dans ce journal, faites en bon usage!

«Je veux redonner à ces personnes leur statut d'être humain»

Surya Diez Maderi, peintre hispano-suisse, expose sa série «Refugees» aux Citrons Masqués à Yverdon-les-Bains

Des regards, des visages, des scènes, dures, empreintes de douleur. Les tableaux de Surya Diez Maderi, artiste suisse et espagnole, sont chargés d'une émotion si forte que l'on imagine la jeune femme de 25 ans yeux dans les yeux des personnes qu'elle représente, là, sur ses toiles. Et pourtant, elle n'est jamais allée en Syrie, en Afghanistan ou en Palestine. Les réfugiés, elle les côtoie ici, ou à Barcelone où elle a vécu. Sa peinture émane d'un travail de fond, à partir d'images de presse et de recherches, sur le Net notamment, pour comprendre, savoir, connaître les raisons et les chemins de l'exil.

«Depuis pas mal d'années, on parle des réfugiés comme s'ils n'étaient qu'un mot, et pas des personnes, en chair et en os. Nous sommes souvent confrontés dans notre pays à une idéologie raciste. Les gens ne voient pas que ces personnes ont vécu des choses que l'on ne vivra jamais. Je trouvais inhumain d'oublier leur histoire. Je voulais redonner à ces personnes leur statut d'être humain.»

Des yeux vides, des regards voilés

Il y a trois ans que Surya Diez Maderi s'est lancée dans ce projet, s'inspirant de photos d'actualité. «Je m'im-

prègne des images, des impressions, des émotions qu'elles transmettent. J'ai vu par exemple un reportage sur des Erythréens, tous au bout du rouleau, vidés de leurs forces. Malgré tout, ils s'entraident. Il y avait une douleur malgré leur situation et leurs regards de dépit, et de révolte aussi. Chez les Syriens, ce qui m'a frappée, ce sont des yeux vides, sans émotion, tellement ils ont vu d'atrocités. Une ombre, un voile, s'étaient posés sur leur regard.» Dans sa nouvelle exposition, inaugurée le 6 avril aux Citrons Masqués* à Yverdon-les-Bains, l'artiste s'approche d'un tableau de deux fillettes yazidis, qui avaient été enlevées et transformées en esclaves

sexuelles. Leur regard est perdu, porteur d'une profonde résignation. Une image forte, déstabilisante. «J'ai besoin d'honorer ces personnes, dit Surya. Si elles étaient là, je leur offrirais ces tableaux.» Son message, sa volonté de casser les préjugés, Surya Diez Maderi l'exprime dans un style prégnant inspiré d'un mélange inattendu entre le street art, l'art de la rue, et l'impressionnisme. Et avec une technique mixte, mêlant l'acrylique, le posca, gros feutre de graphé, et le crayon. Un art décalé et culturel. «Décalé? C'est parce que je ne respecte aucune technique, aucune tradition, et je le revendique clairement.»

Le besoin de témoigner

Surya Diez Maderi vient aussi de remporter le 1^{er} Prix du Festival de la culture à Berne, organisé en mars dans le cadre de la Semaine contre le racisme. Elle souhaiterait davantage collaborer avec des associations soutenant les réfugiés pour présenter son travail. Et s'attelle déjà à son prochain projet, celui de créer des mini-séries, sur les Rohingyas par exemple. «J'ai aussi réalisé une série plus «trash», de photos qui m'ont marquée. C'était un besoin de peindre ces images, de parents hurlant dans les ruines, le corps de leur enfant dans les bras, ou cette barque pleine de réfugiés morts déshydratés. Ces œuvres, je les revendique, même si je n'ose pas les montrer...» Elles sont pourtant là, posées discrètement sur une petite table, dans un classeur à l'abri des regards des personnes sensibles.

Sylviane Herranz



Parmi les œuvres exposées.

Neil Labrador

*L'exposition «Refugees» est ouverte jusqu'au 28 avril, les vendredis et samedis de 20h30 à 23h, ou sur demande auprès des Citrons Masqués: info@citronsmasques.ch ou de l'artiste: suryamaderi@gmail.com ou Facebook: Suryasartistic. Citrons Masqués, rue des Pêcheurs 4, 1400 Yverdon-les-Bains.

Syndicat et caisse de chômage réunis à Aigle

L'inauguration des nouveaux locaux d'Unia s'est déroulée le 28 mars

C'est dans l'ancienne tour Landi, ex-silo à grains réaménagé en logements et bureaux, qu'Unia a installé sa permanence syndicale et sa caisse de chômage d'Aigle. Le déménagement s'est effectué en fin d'année dernière déjà, mais le syndicat a attendu que les finitions soient terminées dans ses locaux pour inaugurer les lieux, le 28 mars dernier. Un endroit où désormais le syndicat et la caisse de chômage sont regroupés dans le but «d'offrir un service optimum aux membres et aux assurés», indique Unia. Les nouveaux bureaux permettent de recevoir tant les personnes sans emploi ayant besoin de la caisse de chômage, que les membres d'Unia souhaitant un renseignement ou un conseil. Accueillants, modernes et professionnels, ils sont propices à une étroite collaboration entre les employés de la caisse de chômage et les secrétaires syndicaux. Ces derniers se déplacent depuis Vevey pour assurer les permanences. Autre avantage, les bureaux d'Unia se situent dans le même bâtiment que l'Office régional de placement et la Caisse cantonale de chômage. «Cela favorise une excellente coopération avec ces institutions et offre un service de proximité aux chômeurs», souligne Unia, qui a également élargi ses ho-

raires d'ouverture pour garantir une disponibilité maximale aux personnes faisant appel à ses services.

L'ES ■

Photos | Neil Labrador

Unia et Caisse de chômage d'Aigle, chemin de la Zima 2, 3^e étage. Les permanences syndicales ont lieu les mardis et jeudis de 16h à 18h30 et le 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h. Le guichet de la caisse de chômage est ouvert tous les matins de 9h à 11h30 et tous les après-midi, sauf le mercredi, de 14h à 16h30.



Les nouveaux bureaux d'Unia sont logés dans l'ancienne tour Landi, haute de 40 mètres, dont la transformation a été imaginée par l'architecte aiglon Alain Porta, ancien élève de Mario Botta.



Moment convivial pour fêter la fin de l'installation d'Unia dans ses nouveaux locaux aiglons.



Yves Defferrard (à g.), secrétaire régional, et Maude Leiser (à dr.), responsable de la caisse de chômage d'Unia Vaud, entourent les deux collègues permanents d'Aigle: Florian Genoud, responsable d'office, et Yolande Da Silva, collaboratrice spécialisée.

agenda UNIA

GENÈVE

SEANCES

Comité MB: mercredi 18 avril à 17h30.
Assemblée EMS: mercredi 18 avril à 20h.

Comité gros œuvre: vendredi 20 avril à 19h.

Comité HCR: mardi 24 avril à 18h30.

Comité vente:

mercredi 25 avril à 19h30.

PERMANENCES PAPYRUS

Mardi: 16h à 19h.
Jeudi: 16h à 19h.

Toutes les séances et permanences ont lieu dans les locaux d'Unia.

GROUP D'INTÉRÊT DES RETRAITÉS

Le groupe d'intérêt des retraités organise une sortie le 22 mai à l'île St Pierre (lac de Biel).

Départ à 8h30. **Rendez-vous à 8h15.**

Retour prévu à Genève 18h30.

Coût total de la sortie: **70 fr.** par personne.

INSCRIPTION AU PLUS TARD LE 4 MAI.

Le menu est à choisir à l'inscription. Pour tous: une entrée carpaccio de fenouil aux graines. Dessert: coupe J.-J. Rousseau.

Menu 1: filets de fera sautés à la mousse au vin blanc de l'île, brocoli et riz.

Menu 2: bœuf braisé à la sauce Gamaret de l'île, légumes et nouilles.

Nombre de participants limité à 60.

Bulletin d'inscription

Nom/prénom

Tél. :

Nombre de personnes:

Je bénifie d'un AG CFF ou d'un 1/2 tarif CFF (indiquer pour chaque personne)

oui non

Choix du menu (pour chaque personne)

..... x 1 x 2

NEUCHÂTEL

CAISSE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia: Neuchâtel: le mardi 15 mai à 16h.

La Chaux-de-Fonds:

le jeudi 19 avril à 16h.



A la rencontre des artisans

Le temps d'un week-end, du 20 au 22 avril, des centaines d'artisans, ainsi que des centres de formation, ouvrent leurs portes en Suisse romande et au Tessin dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art. L'occasion de découvrir des gestes et des savoirs ancestraux, de la fabrication de skis en bois à la verrerie, de la lutherie à la dentelle, avec des créateurs passionnés. Programme complet: www.metiersdart.ch

AA ■

MARTIGNY

Caméra au poing

Carole Roussopoulos fut l'une des premières vidéastes militantes de la fin des années 1960 à Paris puis en Suisse. La Médiathèque Valais lui rend cette année hommage au travers d'une exposition intitulée: «Carole Roussopoulos. La vidéo pour changer le monde.» Jusqu'au 28 octobre, l'œuvre et la vie de la féministe valaisanne, née Kalbermatten, sont ainsi à découvrir ou à redécouvrir à Martigny. L'exposition se penche plus particulièrement sur les luttes sociales, féministes et ouvrières des années 1970 auxquelles Carole Roussopoulos a participé en donnant visage et parole aux plus exclus grâce à la vidéo, sa «machine révolutionnaire».

AA ■

«Carole Roussopoulos. La vidéo pour changer le monde» à la Médiathèque Valais à Martigny (avenue de la Gare 15). Du 13 avril au 28 octobre 2018, tous les jours, de 13h à 18h. Programme complet (conférence, théâtre, projections...) et informations: www.mediatheque.ch

francs vous sera demandée.
avivo.vaud@gmail.ch

TRANSJURANE

GROUPE DES RETRAITÉS

Programme d'activités

19 avril: après-midi jeux et rencontres à 14h, à Bocciodrome de Corgémont, org. groupe Jura bernois.

16 mai: Comité des retraités à 14h, au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.

17 mai: Musée régional de La Sagne, à La Sagne (NE), org. Groupe Jura bernois.

8 juin: journée pétanque à Delémont, org. Région.

VALAIS

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30.

Lundi soir, de 17h à 19h.

Samedi de 9h à 11h30.

Sion

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30.

Jeudi soir, de 17h à 19h.

Samedi de 9h à 11h30.

Martigny

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30.

Jeudi soir, de 17h à 19h.

Montreux Mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

Monthey Mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

Valais Central

NOUVELLE PERMANENCE SYNDICALE

Une permanence syndicale aura également lieu les samedis aux secrétariats de Sion et de Sierre dès le 7 avril.

Ouverture des guichets pour les membres: samedi de 9h à 11h30.

VAUD

DECLARATION D'IMPÔTS

Lausanne – Nyon – Vevey

Depuis cette année les secrétariats de Lausanne, Nyon et Vevey ne remplissent plus les déclarations d'impôts. Vous devrez dorénavant vous rendre auprès des différents sites de l'Avivo:

Lausanne: Avivo, pl. Chauderon 3, 1^{er} sous-sol, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, tous les jours sauf le mercredi (sans rendez-vous).

Du 9 avril au 4 mai et du 22 mai au 29 juin.

Nyon: Salle de la Bretèche, pl. du Château 8, de 8h à 11h30, sur rendez-vous au 021 338 99 38.

Le 19 avril, 3, 17 et 31 mai, 14 juin.

Vevey: CSR, rue du Collège 17, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous au 021 925 53 33.

Les 27 avril, 4 et 18 mai.

Une participation variant entre 25 à 50

Riviera – Est vaudois

AIGLE

Déménagement des bureaux

Le secrétariat syndical et la caisse de chômage Unia d'Aigle vous accueillent dans de nouveaux locaux.

Nouvelle adresse:

Secrétariat Unia et Caisse de chômage Unia, chemin de la Zima 2, 1860 Aigle, 3^e étage.

Les horaires de permanences syndicales restent inchangés:

Mardi et jeudi de 16h à 18h30.

1^{er} samedi du mois de 9h à 11h.

Horaires de guichet de la caisse de chômage:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

Horaires des permanences téléphoniques:

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Mercredi et vendredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

Construction: attaque contre la retraite anticipée

Pour assurer les retraites anticipées, les entrepreneurs veulent couper dans les prestations. Les syndicats s'y opposent

**me
mo**
Pour renflouer la caisse de retraite anticipée dans le gros œuvre, les patrons veulent diminuer les rentes. La Conférence des présidents de la Société suisse des entrepreneurs a signé, la semaine dernière, une résolution allant dans ce sens. Un texte qui attaque non seulement les droits des travailleurs, mais aussi les syndicats. Ces derniers préconisent depuis l'automne dernier déjà d'augmenter légèrement les cotisations.

La situation s'envenime dans le secteur de la construction. En marge des négociations pour une nouvelle Convention nationale (CN), le droit à une retraite anticipée dans le gros œuvre est attaqué. Car si les patrons et les syndicats s'accordent sur l'importance de renflouer les caisses de la FAR (Fondation retraite anticipée) – qui permet aux travailleurs du gros œuvre suisse (hormis Vaud et Valais qui ont leurs propres systèmes) de prendre une préretraite –, les oppositions sont vives sur la manière de garantir la pérennité du système.

La solution préconisée par la Conférence des présidents de la Société suisse des entrepreneurs (SSE): couper dans les prestations. Elle a signé dans ce sens, la semaine dernière, une résolution pour assainir la Fondation FAR. Le texte demande aux syndicats «de ne pas abuser plus longtemps du système de retraite anticipée comme jouet de la politique syndicale» qui pourrait compromettre les négociations en cours de la CN 2019. Dans un communiqué, la SSE tire aussi à boulets rouges sur les syndicats en condamnant «l'obstructionnisme dangereux des syndicats, attitude qui entrave un assainissement durable de la Fondation FAR».

Contre-attaque syndicale

Une attaque à laquelle Unia et Syna ont répondu dans un communiqué commun en rappelant avoir invité la SSE l'automne passé déjà à négocier. Ce qu'elle a refusé. «Nous avons proposé une augmentation des cotisations entre 0,5 et 1% et étions prêts à discuter de la répartition entre patrons et travailleurs, explique Nico Lutz, membre du comité directeur d'Unia en charge du secteur de la construction. La SSE n'a pas voulu entrer

en matière. Et a dit clairement vouloir une augmentation de la retraite à 62 ans ou une réduction de la rente de 30%. Or, les employeurs considèrent les travailleurs de plus de 50 ans comme moins productifs et donc n'en veulent plus ou veulent les payer moins, alors même qu'ils préconisent d'augmenter l'âge de la retraite... C'est indigne! Quant à la réduction de rente, si elle se monte à 4500 francs en moyenne, elle passerait à 3000 francs ce qui n'est pas vivable. La solution des employeurs réside donc dans la pénalisation des travailleurs.»

Pas la faute des maçons

La SSE n'est en effet pas prête à entrer en matière sur un relèvement des cotisations. Elle rappelle qu'en 2016, une augmentation avait déjà été introduite, portant les cotisations des employeurs à 5,5% du salaire et à 1,5% pour les travailleurs. Nico Lutz rappelle que la situation est transitoire puisque c'est l'arrivée à la retraite des baby-boomers qui prétermite la couverture complète des rentes. «Nous savons que c'est entre 2019 et 2024, qu'il y aura davantage de rentiers que de cotisants. Ce n'est pas correct de pénaliser les maçons qui arrivent à la retraite pendant ces années. Ce n'est pas de leur faute, s'ils sont nés à cette époque. C'est pourquoi nous devons porter ces coûts supplémentaires de manière solidaire, et les financer par des contributions de toute la branche.»

L'an dernier quelque 1500 travailleurs ont pu prendre une retraite anticipée, environ 18 000 depuis la création de la FAR il y a quinze ans. Cette nouvelle attaque patronale intervient alors que, sur les chantiers, la colère gronde déjà. La semaine dernière, des actions ont eu lieu notamment à Bâle et à Genève (voir ci-contre). Le prochain round de négociations entre la SSE et les syndicats sur le renouvellement de la CN est prévu le 25 avril.

Aline Andrey ■

Gros œuvre: les actions s'amplifient à Genève

Le 12 avril, cinq chantiers et huit entreprises étaient à l'arrêt dans le secteur du gros œuvre dans un quartier de Plan-les-Ouates à côté de Genève



Plus de 200 maçons ont cessé leur activité. Ils exigent des négociations et veulent inscrire dans la Convention de travail une limite à 10% de temporaires dans les effectifs.

C'est une première! Tous les chantiers d'une zone industrielle importante sont à l'arrêt aujourd'hui! José Sebastiao, coresponsable du gros œuvre d'Unia Genève souligne l'importance de l'action de ce jeudi 12 avril. Cinq chantiers d'un quartier de Plan-les-Ouates où travaillent huit entreprises d'importance – Alpes Bâti, Hamiti, Impenia, Induni, Losinger, Perret, Piasio et Scrasa (dans l'ordre alphabétique) – ont été arrêtés le temps d'une journée. «Plus de 200 employés ont cessé le travail, estime José Sebastiao. Espérons que les patrons soient enfin capables de comprendre la colère des travailleurs et entrent en matière sur leurs revendications!»

«Voilà déjà six mois que les maçons genevois ont demandé des négociations, six mois que les patrons les refusent», soulignent Unia, Syna et le Sit dans un communiqué commun. Or, comme le rappellent les syndicats: le travail temporaire et la sous-traitance continuent d'augmenter, les salariés âgés restent les premiers à être licenciés avant d'être remplacés par des intérimaires et les revenus stagnent depuis quatre ans.

Limiter les temporaires

Face à cette précarisation, les syndicats se réjouissent de la prise de conscience d'acteurs publics. Des communes dont Vernier, Genève et le Grand-Saconnex, des régies publiques et des fondations immobilières ont décidé de limiter le recours aux temporaires à 10% des effectifs. «Seuls les patrons ne veulent pas reconnaître le problème et inscrire dans la Convention collective de travail cette limite de 10%. Parce que nombreux d'entrepreneurs ont eux-mêmes des boîtes d'intérimaires», dénonce José Sebastiao. Les trois syndicats relayant la colère des ouvriers sont plus que jamais déterminés. Ils concluent dans leur communiqué commun: «L'action d'aujourd'hui marque une nouvelle étape dans la montée en puissance de la conflictualité. Les syndicats genevois exigent une Convention collective de travail genevoise renforcée. Si les employeurs persistent dans leur jusqu'au-boutisme, les maçons pourraient voter la grève.»

Aline Andrey ■

Denner: deux poids, deux mesures

Dans certains satellites et partenaires de Denner, dénonce Unia, les employés gagnent 2000 francs par mois pour 45 heures par semaine

Scandaleux et trompeur! Secrétaire syndical d'Unia, Blaise Carron ne mâche pas ses mots pour évoquer la situation prévalant dans certains satellites et partenaires de Denner. Le syndicat a en effet eu connaissance de conditions de travail déplorables dans des magasins commerçant sous cette

enseigne. «Dans certains d'entre eux, le temps de travail hebdomadaire est de 45 heures, les salariés ont droit à quatre semaines de vacances par année – cinq à partir de 50 ans – et ne reçoivent pas de 13^e salaire. Pour couronner le tout, des rémunérations scandaleusement basses sont pratiquées, comme un salaire mensuel de 2000 francs pour 45 heures de travail par semaine, soit 10,25 francs de l'heure! Un revenu deux

fois inférieur au salaire minimum pratiqué par Denner.» Une situation qui irrite d'autant plus le syndicaliste que les conditions de travail décrites sur le site de Denner se révèlent tout autres, laissant croire aux intéressés qu'elles concernent l'ensemble de ses commerces, y compris ses autres entités. Et alors que toutes vendent des produits Denner et que leur personnel porte l'habit de travail de la marque.

Sensibiliser la clientèle...

«Si l'on compare les chiffres mentionnés sur le site de Denner à la réalité des satellites, on mesure la différence.» Denner annonce en effet dans ses magasins des rémunérations mensuelles planchers à 4025 francs, soit 21,60 francs de l'heure. Il est aussi fait mention d'un 13^e salaire, d'un minimum de six semaines de vacances par année (32 jours à partir de 50 ans et 35 jours à partir de 60 ans). La durée de travail hebdomadaire s'élève quant à elle à 43 heures. «On est alors en droit de penser que ces conditions sont valables pour tous les employés travaillant sous cette enseigne.» Dans ce contexte, Unia a organisé mercredi dernier une distribution de tracts devant les satellites Denner de Vouvry et du Bouveret, l'idée étant de sensibiliser la clientèle à la difficile situation de certains vendeurs. «A l'heure de la transparence et de la traçabilité, nous estimons important de l'informer de cet état de fait. Le rendre public.»

procède à un contrôle des conditions de travail dans l'ensemble de ses satellites, partenaires et franchisés en Suisse et corrige le tir afin que tous les collaborateurs soient vraiment logés à la même enseigne. «Denner doit agir! Sans cela et avec l'accord implicite de ce dernier cette fois, non seulement le personnel de ces satellites continuerait à être grugé, mais aussi la clientèle.» Dans tous les cas, pour le syndicaliste, en l'absence de changement, Denner doit se montrer plus explicite sur son site. «La clientèle doit savoir ce qu'il en est.»

Le groupe Denner compte en Suisse 811 succursales, dont 25 franchisées et 264 satellites et partenaires, soit 35% de l'ensemble des commerces. L'an dernier, il a comptabilisé près de 144 millions de clients incluant les 37,4 millions d'acheteurs de ses différentes entités. Le nombre de collaborateurs atteignait, lui, 4810 personnes.

Sonya Mermoud ■



Neil Labrador

Unia a sensibilisé la clientèle aux conditions de travail des employés d'un satellite et d'un partenaire Denner à Vouvry et au Bouveret. Le syndicat a aussi informé des vendeurs des différences de traitement avec leurs homologues œuvrant pour le groupe.

... et susciter une réaction du groupe

L'action du syndicat poursuit également comme objectif de susciter une réaction rapide de Denner pour qu'il

